

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

**Numéro Spécial
Janvier 2020**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

EDITORIAL

L'assemblée générale des Nations Unies a adopté le 25 septembre 2015 un programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce programme repose sur 17 objectifs de développement durable dans les domaines de l'économie, du développement social et de la protection de l'environnement. Le socle de tous ces objectifs de développement demeure la gestion durable de l'environnement et la réduction de la pauvreté. Cette gestion est vitale pour la croissance économique et le bien-être des populations. Elle est un levier de la réduction de la pauvreté. Selon la Banque Mondiale, des écosystèmes en bonne santé sont essentiels à la croissance à long terme des secteurs économiques et à l'origine de plusieurs centaines de million d'emplois (<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/environment/overview>). La ville est un système écologique, socio-économique et démographique particulier qui reflète généralement le niveau de développement et la conscience environnementale d'un pays. « L'expérience montre qu'à travers le monde, l'urbanisation est allée de pair avec un meilleur épanouissement humain, des revenus en hausse et des meilleures conditions de vie. Toutefois, ces avantages passent par des politiques publiques bien conçues qui soient à même d'orienter la croissance démographique, transformer l'accumulation des activités et ressources et assurer une distribution équitable des richesses » (ONU-HABITAT, 2010).

Malheureusement, les villes africaines sont en crise (champaud, 1991 ; Dubresson, 2003 ; ONU-HABITAT, 2010). Cette crise se traduit par :

- Le manque de moyens financier des collectivités locales ;
- Les problèmes d'accès à l'eau potable ;
- Les difficultés de circulation avec des voiries mal entretenues ;
- Les problèmes d'assainissement et d'enlèvement des ordures ;
- Le chômage à des niveaux très élevés.

La Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES) invite à travers un numéro spécial à mener la réflexion sur les questions de pauvreté et de gestion de l'environnement dans les villes d'Afrique subsahariennes. Ce présent numéro qui a pour thème : « **pauvreté et gestion de l'environnement urbain en Afrique subsaharienne** ». vise à actualiser le diagnostic des problèmes environnementaux des villes d'Afrique Subsaharienne dans un contexte de faiblesse financière des personnes physiques et morales.

Les contributions sélectionnées se regroupent autour des axes suivants :

- Eau et vie urbaine ;
- Environnement urbain et santé ;
- Agriculture urbaine ;
- Pauvreté et bien-être environnemental.

Secrétariat de rédaction

TRA BI Z. ARMAND

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

AXE 1 : EAU ET VIE URBAINE	7
<p>MAMADOU Ibrahim, MALAM ABDOU Moussa, BAHARI MAHAMADOU IBRAHIM Mahamadou, ABBA Bachir</p> <p><i>Augmentation du ruissellement et inondation des terres agricoles de la cuvette de Gayi dans la région de Zinder au Niger</i></p>	8
<p>Lionel Arnaud N'CHO, André Della ALLA, N'Kpomé Styvince KOUAO, Alexis Loukou BROU</p> <p><i>Rupture des barrages hydroélectriques d'Ayamé et impacts potentiels en aval : cas de la ville d'Aboisso en Côte d'Ivoire</i></p>	25
<p>MAI Gilles-Harold Wilfried, ZOMBO Jean Philippe, ALOKO N'GUESSAN Jérôme</p> <p><i>Les déterminants socioéconomiques et démographiques de l'accès à l'eau potable dans la ville de Guiglo (ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	41
AXE 2 : ENVIRONNEMENT URBAIN ET SANTE	57
<p>Christian BAÏKAME WASSOU, Valentin ZOUYANE, Anselme WAKPONOU</p> <p><i>Discontinuité de l'assiette topographique et extension spatiale du tissu urbain de Bertoua (Est-Cameroun)</i></p>	58
<p>CISSE Idrissa, FAYE Issa, BADIANE Alexandre, DIÉDHIOU Sécou Omar</p> <p><i>Usage domestique de combustibles de bois et risques sanitaires en milieu urbain : cas de Bakel (Sénégal)</i></p>	72
<p>Zamblé Armand TRA BI, Kpaka Sabine DOUDOU DIOBO, Affoussiadou KONE</p> <p><i>Cartographie des diarrhées infanto-juvéniles en lien avec les conditions hydriques et sociales dans la ville de Bouaké</i></p>	87
AXE 3 : AGRICULTURE URBAINE	106
<p>KOUIYE Gabin Jules</p> <p><i>Femmes, culture maraichère et lutte contre la pauvreté dans la commune d'arrondissement de N'Gaoundéré 2 (Cameroun)</i></p>	107

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel, DIARRASSOUBA Bazoumana, GOLLY Anne-Rose N'dry, YEO Tialagnon Chata Céline <i>L'utilisation des moustiquaires et la sécurisation de l'agriculture urbaine dans les espaces urbains de Korhogo (Nord-Cote d'Ivoire) et de Bouaké (Centre-Côte d'Ivoire)</i>	128
AXE 4 : PAUVRETE ET BIEN-ETRE ENVIRONNEMENTAL	145
Yao Jean-Aimé ASSUE <i>L'emploi et la richesse au quartier des morts : cas du cimetière municipal de Bouaké (centre-Côte d'Ivoire)</i>	146
OKA Kouakou Ferdinand, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, DJAKO Arsène <i>Les contraintes liées à la mise en œuvre des compétences transférées : cas de la commune d'Adzopé (Côte d'Ivoire)</i>	159
KOFFI Konan Norbert, YOMAN N'Goh Koffi Michael, <i>Gouvernance foncière et développement durable dans le périurbain de Bouaké</i>	177

L'EMPLOI ET LA RICHESSE AU QUARTIER DES MORTS : CAS DU CIMETIÈRE MUNICIPAL DE BOUAKÉ (CENTRE-CÔTE D'IVOIRE)

Yao Jean-Aimé ASSUE

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Email : assueyao@yahoo.fr

Résumé

La ville de Bouaké, l'un des pôles économiques les plus importants de Côte d'Ivoire après la ville d'Abidjan a accusé un retard du fait de la crise militaro-politique de 2002 jusqu'en 2011. Ce retard a entraîné une accentuation de la pauvreté qui a atteint 56% (ENV, 2015, p.23) et la perte d'emplois dans ladite ville. Face à ces maux sociaux, les populations s'adaptent et trouvent des stratégies pour survivre. L'une des stratégies de survie est l'emploi créé dans le cimetière municipal de la ville de Bouaké. Ce cimetière emploie des personnes qui survivent grâce aux revenus obtenus dans ce territoire ou quartier dit des morts. Au-delà de la douloureuse séparation avec des êtres chers, le cimetière de Bouaké ou le quartier des morts reste un territoire d'épanouissement financier pour les chômeurs et pauvres de la ville de Bouaké. Ce quartier où résident les morts procure de la richesse aux vivants sans emploi et pauvres. Les résultats montrent que les morts riches avant leur mort ou les morts ayant des parents aisés font jouir de leurs richesses aux personnes exerçant dans le secteur informel par l'entretien de leurs caveaux. Par contre, les morts pauvres ou ayant des parents pauvres entretiennent la misère chez les vivants. Leurs tombes sont modestement entretenues au regard de leurs modestes moyens financiers. Il existe de fait une ségrégation spatiale ou financière au quartier des morts au regard de l'architecture des caveaux et leurs superficies. En somme, la pauvreté ou l'aisance des défunts ou de leurs parents contamine les personnes encore vivantes qui trouvent leur pain quotidien au cimetière. Les revenus des personnes exerçant dans le cimetière de Bouaké restent au-dessus du seuil de pauvreté évalué à 737 francs CFA par jour et au-dessus du SMIG ivoirien qui est de 60 000 francs CFA par mois. Le cimetière municipal reste ainsi un lieu de refuge financier pour les pauvres.

Mots clés : pauvreté- emploi-richesse-cimetière municipal- Bouaké (Côte d'Ivoire)

Abstract:

The city of Bouaké, one of the most important centers after the city of Abidjan, suffered a delay due to the military-political crisis from 2002 until 2011. This delay led to an increase in poverty which reached 56% and the loss of jobs in said city. Faced with these social ills, people adapt and find strategies to survive. One of the survival strategies is the job created in the municipal cemetery of the city of Bouaké. This cemetery employs people who survive thanks to the income obtained in this

territory or neighborhood known as the dead. Beyond the painful separation from loved ones, the Bouaké cemetery or the quarter of the dead remains a territory of financial development for the unemployed and poor in the city of Bouaké. This neighborhood where the dead reside provides wealth to the unemployed and poor living. The results show that the wealthy dead before their death or the dead with well-off relatives make their wealth available to those working in the informal sector by maintaining their vaults. On the other hand, the dead who are poor or have poor parents maintain misery in the living. Their graves are modestly maintained in view of their modest financial means. There is in fact a spatial or financial segregation in the quarter of the dead with regard to the architecture of the vaults and their areas. In short, the poverty or the wealth of the deceased or their parents contaminates the still living people who find their daily bread in the cemetery. The incomes of people working in the Bouaké cemetery remain above the poverty line estimated at 737 CFA francs per day and above the Ivorian minimum wage which is 60,000 CFA francs per month. The municipal cemetery thus remains a place of financial refuge for the poor.

Keywords: poverty- employment-wealth-municipal cemetery- Bouaké (Côte d'Ivoire)

Introduction

La crise militaro-politique qui a scindé le pays en deux territoires différents entre la rébellion armée et le Gouvernement légalement élu du Sud a aussi consacré la division des responsabilités sociales et économiques en deux. L'État du Sud dirigé par M. Laurent GBABGO se désengage de la création et promotion de l'emploi dans les zones Centre, Nord et Ouest sous emprise de la rébellion armée. Désormais, ces charges reviennent aux FAFN (Forces armées des Forces Nouvelles) dirigées par M. SORO Kigbafori Guillaume. La pauvreté atteint des proportions inédites (56%). Le chômage connaît des proportions ne régresse pas. Si le Gouvernement donne le chiffre de 2,8% de chômeurs (INS, 2016, p.12), ce chiffre est contesté par NAHIN (2018) qui brandit un taux compris entre 70 et 90% en citant la Banque Africaine de Développement. Face à ces difficultés économiques, une frange de la population se réfugie dans les activités informelles au cimetière municipal de la ville de Bouaké qui est censée être un lieu de tristesse où reposent des personnes chères et où la peur de certains esprits crée la psychose. La question principale qui fonde cette étude est la suivante : Comment le cimetière municipal de la ville de Bouaké constitue-t-il le lieu pour redonner un espoir financier à des personnes sans emploi et pauvres ? À cette question principale découlent des questions spécifiques suivantes : quels sont les emplois au cimetière municipal de Bouaké ? Quels sont les revenus des travailleurs du cimetière de la ville de Bouaké ? Quelles sont les difficultés liées aux emplois du cimetière municipal de Bouaké ? Les réponses aux questions spécifiques constitueront les différents axes de notre réflexion.

1. Méthodologie et matériels

Au niveau de la méthodologie de notre étude, nous nous sommes appuyés sur la recherche documentaire et mener des enquêtes auprès des différents acteurs du cimetière municipal de Bouaké. Il s'est agi des employés de la Mairie et des acteurs de l'emploi informel du cimetière. La recherche documentaire a consisté à consulter plusieurs documents qui ont trait à aux activités informelles, à la pauvreté et stratégies d'insertion socioprofessionnelle. Quant à l'enquête de terrain, nous avons mené des enquêtes auprès des différents acteurs exerçant au cimetière de la ville de Bouaké. Il s'agit précisément, du gardien du cimetière, des autorités municipales qui gèrent le cimetière et de tous les artisans qui exercent au cimetière. Avec ces tous ces acteurs, ce sont des entretiens que nous avons menés. Pour notre échantillon, nous avons procédé par la méthode de boule de neige sans oublier que nous avons procédé par la méthode de rencontre accidentelle. Ce choix s'explique par le fait qu'on ne dispose pas d'enseigne publicitaire dans le cimetière indiquant les différentes activités informelles du cimetière à des endroits précis. Certains parents de morts viennent au cimetière avec les travailleurs. Ils n'ont donc pas recours à ceux qui travaillent au cimetière. Au total, nous avons pu enquêter auprès de 42 travailleurs directs du cimetière et 28 travailleurs indirects. Les travailleurs indirects sont des personnes qui tirent des bénéfices ou des revenus à partir de l'économie de cimetière. Au total, c'est environ 70 personnes qu'on a interrogées. Nous avons eu des entretiens relatifs à la durée de leurs activités ; des revenus et des difficultés rencontrées.

En ce qui concerne les matériels, nous avons utilisé des logiciels d'analyse et de saisie de Microsoft Excel et SPSS 11.5 et des outils de cartographie tels qu'ARC GIS et QGIS 2.16 pour la réalisation des tableaux, des diagrammes et des cartes qui se trouvent dans cette étude. Nous avons aussi eu recours à un appareil photo pour les prises de vue.

2. Résultats

Les résultats de cette étude sont organisés autour de trois axes majeurs. Il s'agit de la présentation de notre espace étude et de ses acteurs, ensuite des revenus et nous terminerons avec les difficultés rencontrées par le cimetière ou le quartier où résident les morts.

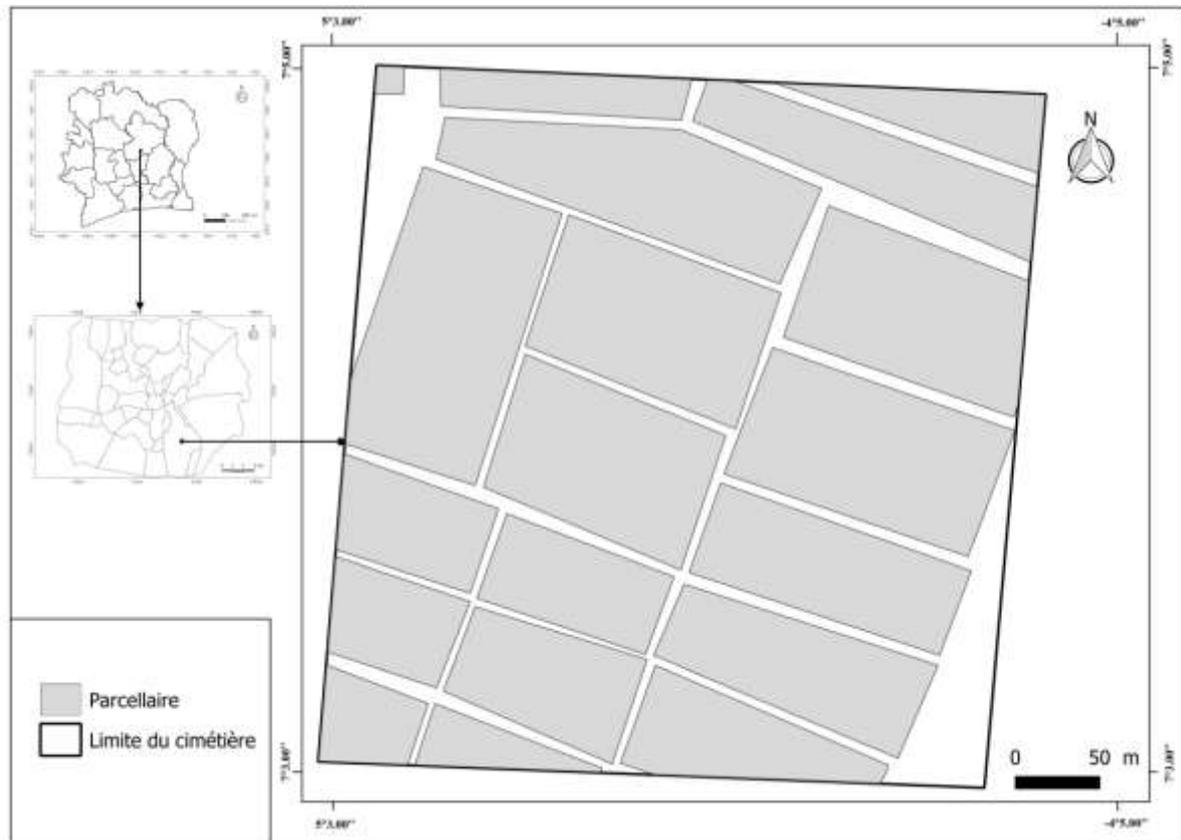
2.1. Présentation du cimetière municipal de la ville de Bouaké et les acteurs de l'économie du quartier des morts

2.1.1. La présentation du cimetière municipal de Bouaké

La ville de Bouaké est située au centre de la Côte d'Ivoire et est le chef-lieu de la Région du Gbêkê. La commune de Bouaké se trouve entre la latitude 7°69 N et la

longitude 5°03. Elle est composée de 45 quartiers. Le cimetière municipal est situé au quartier Air-France 2 dans la partie sud de la ville. La carte 1 qui suit, localise le cimetière municipal de Bouaké.

Carte 1 : Localisation du cimetière municipal de Bouaké



Source : INS, 2014, *Nos enquêtes de terrain 2019*

Le cimetière a été ouvert en 1972 et couvre une superficie de 14 ha (SDU, 2017 ; p. 72). Le choix du quartier municipal s'explique par le fait que c'est le plus grand et multiconfessionnel. Il est le seul qui a été autorisé. Les autres cimetières sont communautaires et appartiennent aux villages ou communautés religieuses.

Le cimetière municipal est reparti en différents ilots ou sous-quartiers. Si au plan spatial il n'existe pas une ségrégation formelle et spatiale, l'on peut noter de petits changements même sur le même ilot. Selon les appartenances religieuses ou le niveau de vie du défunt ou de ses parents et amis l'on est inhumé dans un endroit bien précis même si cela n'est pas formellement indiqué et reconnu. Ainsi, l'on a la partie réservée aux croyants Musulmans. Ici, les tombes sont sobres et modestes. A la rigueur, l'on entoure la tombe avec quelques briques crépies. Ensuite, nous avons la partie réservée aux personnes dites riches ou nanties. Ce sous-quartier du cimetière possède des caveaux. Ici, l'architecture des tombes diffère des autres tombes qui restent sobres et modestes. L'architecture montre que le défunt ou ses amis possèdent de moyens financiers importants compte tenu de la superficie et de

l'architecture de la tombe. Les gerbes ou couronnes de fleurs déposées sur le caveau montre l'importance financière du défunt. L'on est donc face à une certaine ségrégation au niveau du cimetière municipal entre défunts supposés riches et défunts supposés pauvres.

2.1.2. Présentation des acteurs de l'économie du cimetière municipal de Bouaké

Le cimetière municipal de la ville de Bouaké abrite plusieurs métiers parmi lesquels : l'activité de taxis-motos, la peinture, la maçonnerie, le carrelage de tombe, l'activité de désherbage et d'entretien.

2.1.2.1. L'activité de taxis et taxi-motos

Cette activité tout comme toutes les activités de la ville de Bouaké fait partie de l'économie du cimetière. En effet, ces taxis-motos transportent les travailleurs de l'économie des cimetières au cimetière municipal et aussi les parents des défunts au cimetière. Au niveau des travailleurs, les taxis et taxis-motos transportent les travailleurs sur leur lieu de travail. Après le travail, ces acteurs retournent avec le même taxi ou taxi-moto s'ils ont un contrat qui les lie pour le transport de cet employé. S'il n'existe pas de contrat liant le conducteur du taxi à l'employé, ce dernier va emprunter un autre taxi pour rentrer chez lui. Il en est de même pour le transport des matériaux qui serviront à la construction et à l'entretien de tombes. Le transport du matériel de travail se fait selon l'importance du matériel transporté. Quand c'est du sable, ce sont les tricycles qui sont le plus utilisé selon les maçons rencontrés sur le site. Au niveau des pelles, pioches et du ciment, selon leur nombre, l'on peut utiliser toutes sortes de moyens de déplacement selon la bourse du travailleur.

2.1.2.2. L'activité de peinture dans le cimetière municipal

Dans le cimetière municipal de la ville de Bouaké, les peintres jouaient un grand rôle dans l'embellissement des tombes. Ces artisans faisaient la peinture de la tombe et de la clôture quand celle-ci en a. mais cette activité est entrain de disparaître pour laisser la place au carrelage des tombes. En effet, pour ces artisans, l'utilisation de carreaux à la place de la peinture traditionnelle permet à la tombe de rester en bon état sans grand entretien durant plusieurs années. Ce qui n'est pas le cas de la peinture à eau ou à huile. Cela permet aussi aux parents et amis du défunt d'économiser puisque les frais d'entretien baissent. Cependant, l'activité n'a pas complètement disparue puisque certaines tombes et clôtures bénéficient encore des services de peintres.

2.1.2.3. Le carrelage des tombes et caveaux

C'est la continuité de la peinture des tombes ou caveaux dans le cimetière municipal de la ville de Bouaké. Le carrelage contribue à l'embellissement de la tombe ou

caveau du défunt. Il est plus économique dans la durée mais quelque peu cher car « *il peut durer de nombreuses années* » selon un artisan rencontré sur les lieux. Il a la particularité de résister contre les intempéries et rester éclatant durant plusieurs années. Il prend de plus en plus le pas sur la peinture traditionnelle des tombes. La photo qui suit montre des tombes carrelées.

Photo 1 : Les tombées carrelées au cimetière municipal de Bouaké



Source : Nos enquêtes de terrain, 2019

Ce type de tombe prend le pas sur les tombes peintes dans le cimetière de Bouaké.

2.1.2.4. La maçonnerie au cimetière

C'est l'une des activités de base de l'économie des cimetières. Elle consiste à construire des tombes ou caveaux pour des défunts. Ces maçons de cimetière construisent des tombes des plus simples aux plus complexes à partir des moyens financiers de leurs clients. Ces différemment standings sont proposés par les maçons aux clients ou les clients eux-mêmes demandent un modèle déjà vu ou un modèle qu'il crée lui-même. Dans ce dernier cas de figure, il appartient au maçon de faire preuve d'ingéniosité pour la réalisation de ce modèle qui est encore mental. La maçonnerie concerne aussi la réhabilitation de tombes. Cette réhabilitation concerne les tombes profanées par des voleurs et des tombes cassées du fait des matériaux utilisés qui ne sont pas toujours de bonne qualité. Il s'agit du faible dosage en ciment. Certaines tombes ayant trop vieilles se cassent seules et ont besoin d'être rénovées par des maçons.

2.1.2.5. L'activité de désherbage et d'entretien de tombes

Cette activité consiste à enlever les mauvaises herbes dans le cimetière et l'entretien des tombes par le nettoyage des carreaux qui ont permis d'orner les tombes. Cette activité vient en appoint aux activités déjà existantes. Il s'agit d'enlever les herbes sur

et autour des tombes. Certaines tombes sont envahies par les herbes au point où l'on n'aperçoit plus ces tombes. La photo 2 qui suit montre une tombe envahie par les herbes.

Photo 2 : Tombe envahie par les herbes au cimetière municipal de Bouaké



Source : Nos enquêtes de terrain, 2019

On ne reconnaît la tombe que par la présence de l'écriteau. La tombe est complètement enherbée. L'activité de désherbage consiste à enlever les mauvaises herbes autour de la tombe. Elle consiste aussi à nettoyer un espace pour accueillir une tombe.

2.1.2.6. La vente d'aliments et de briques pour les travailleurs du cimetière

Les travailleurs dans les cimetières ont besoin d'aliments pour pouvoir garder leur équilibre en énergie ou calories pour le travail fourni au cimetière. Ces travailleurs ont besoin de se nourrir quotidiennement étant donné qu'ils ne peuvent pas retourner dans leurs domiciles respectifs pour le déjeuner. La seule alternative qui s'offre à eux c'est se trouver un restaurant à proximité du cimetière pour pouvoir se nourrir. Ainsi, vont-ils se nourrir à partir des repas de rue vendus par les femmes aux alentours du cimetière municipal de Bouaké. Les plats vendus sont l'attiéké et les plats africains. À côté de ces vendeurs d'aliments, nous avons les vendeurs d'eau. Si les aliments et l'eau rafraichissante ne sont pas vendus directement dans le cimetière municipal, les travailleurs du cimetière viennent en acheter pour se désaltérer. C'est donc une activité qui sert indirectement dans l'économie du cimetière. Ces commerçants au nombre de deux se sont installés autour du cimetière et accueillent les travailleurs qui ont besoin de se désaltérer en eau fraîche ou en aliments. Il est vrai que la vente de leurs marchandises n'est pas réservée exclusivement qu'aux travailleurs de l'économie du cimetière mais ces acteurs viennent s'y ravitailler. Ce sont donc des activités annexes ou activités indirectes. Au niveau de la vente de

briques, elles servent à la construction et décoration des tombes. La brique est commercialisée à 200 francs CFA l'unité. Cependant, certains préfèrent fabriquer leurs briques à l'emplacement de la tombe. Cette technique car ils estiment que les briques fabriquées d'avance sont mal dosées et donc elles sont de mauvaises qualité.

2.1.2.7. Les creuseurs de tombe

L'activité de creuseur de tombe consiste à creuser un trou pour pouvoir enterrer le défunt. L'orientation du trou dépend du type de tombe voulu par les parents et amis ou par le défunt lui-même avant sa mort. Les creuseurs le font en tenant compte du maçon qui doit construire la tombe. Par moments, le creuseur est à la fois maçon et carreleur. La partie qui suit permet d'aborder les revenus générés dans le cimetière municipal de la ville de Bouaké.

2.2. Des revenus induits par les emplois dans le quartier des morts à Air-France 2

Les revenus générés dans le cimetière municipal de Bouaké peuvent être classés en deux catégories. Il s'agit des revenus directs et des revenus indirects. Les revenus directs sont les emplois existants dans le cimetière. Ici, le lieu de travail reste le cimetière. Quant aux emplois indirects, ce sont des emplois qui viennent en appoint aux travailleurs du cimetière. Il s'agit des taxis, taxis-motos, les vendeurs de briques et ciments, et les vendeurs de denrées alimentaires. Ces activités s'exercent en dehors du cimetière mais favorisent le bon déroulement de l'économie du cimetière.

2.2.1. Les revenus des emplois indirects dans l'économie du quartier des morts

Le premier emploi indirect induit par l'économie du cimetière reste lié au transport. Il s'agit plus précisément des déplacements des travailleurs de leurs domiciles au cimetière. Et aussi du cimetière vers leurs domiciles après le travail au cimetière. Le tableau 1 qui suit, présente les revenus journaliers de ces travailleurs indirects du cimetière municipal de la ville de Bouaké. Il faut souligner que ces travailleurs ne travaillent pas uniquement pour les personnes exerçant au cimetière municipal. Le revenu dont il est question ici dépend uniquement des sommes d'argent versées aux conducteurs de ces engins. Le tableau 1 montre les dépenses journalières liées aux déplacements des travailleurs des cimetières.

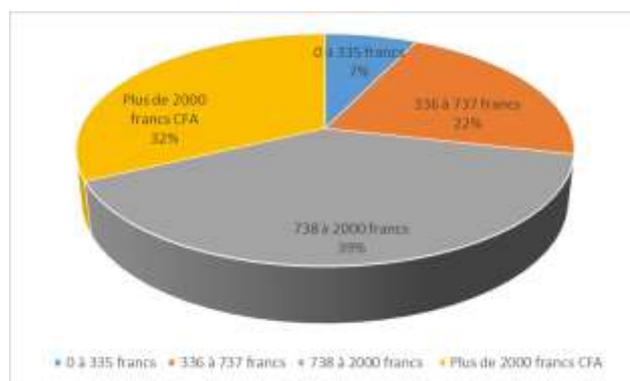
Tableau 1 : Les revenus indirects de l'économie du cimetière municipal de Bouaké en 2019

Type d'activité	0 à 335 francs	336 à 737 francs	738 à 2000 francs	Plus de 2000 francs CFA
Taxi-moto	0	3	4	0
Tricycle ou moto à trois roues	0	0	5	4
Taxi	0	3	2	
Vente de denrées alimentaire	0	0	0	3
Vente d'eau fraîche	2	0	0	0
Vendeur de briques	0	0	0	2
Total	2	6	11	9

Source : Nos enquêtes de terrain, 2019

Au regard de ce tableau 1, les revenus des acteurs indirects de l'économie du cimetière municipal reste un atout pour la réduction de la pauvreté dans la ville de Bouaké. Au-delà des deux (02) vendeurs d'eau fraîche qui sont classés parmi les extrêmement pauvres et 6 conducteurs de taxis, les autres acteurs perçoivent des revenus au-delà du seuil de pauvreté. La figure 1 qui suit permet de mieux appréhender cette question de revenus.

Figure 1 : Revenu général des acteurs indirects de l'économie de cimetière



Source : Nos enquêtes de terrain, 2019

Au regard de ce graphique 1, la proportion des travailleurs indirects extrêmement pauvres de l'économie des cimetières reste relativement faible (7%). Quant aux pauvres, c'est-à-dire ceux qui ont des revenus compris entre 336 et 737 francs, ils représentent environ 22% de ces travailleurs. Par contre, les non pauvres représentent 71%. Soit 39% de non pauvres et 32% ayant des revenus au-dessus du SMIG. Au regard de ce graphique 1, les acteurs indirects de l'économie du cimetière municipal gagnent leurs pains quotidiens par l'existence du cimetière municipal.

2.2.2. Les emplois directs dans le cimetière municipal de la ville de Bouaké

Dans le cimetière municipal de Bouaké, aux côtés des morts, des activités lucratives se développent pour permettre aux morts de reposer dans un espace calme et beau.

Cette vision de beau et souvent spectaculaire a un coût. Ce cout relève des activités économiques avant et après l’inhumation du défunt. Le tableau 2 qui suit montre ces emplois indirects.

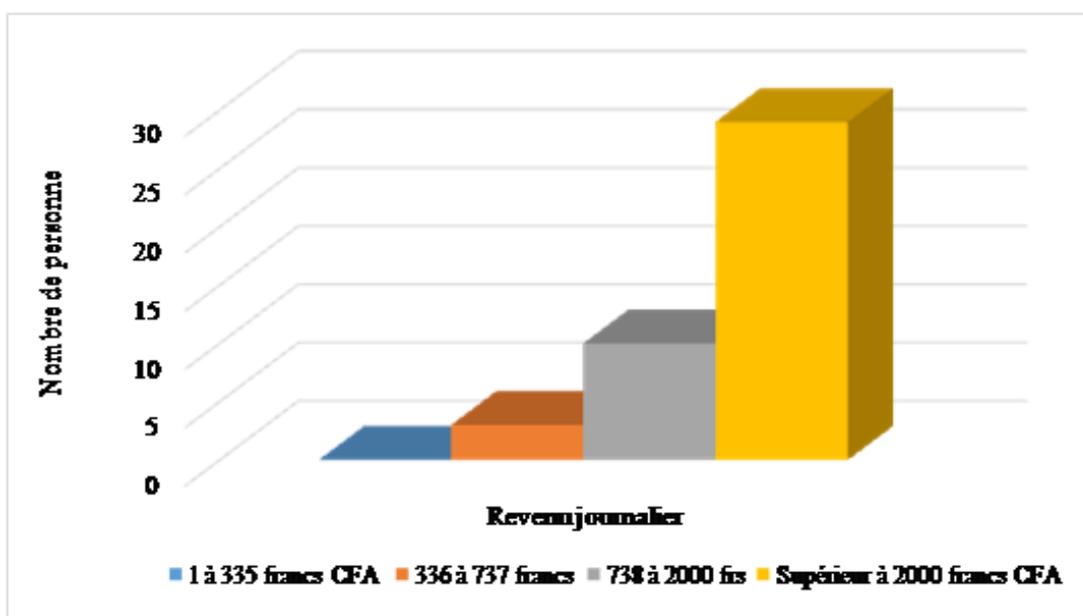
Tableau 2 : Les emplois directs dans le cimetière municipal de Bouaké

Type d’emploi	Nombre de personnes selon le revenu				Total de personnes
	1 à 335 francs CFA	336 à 737 francs	738 à 2000 frs	Supérieur à 2000 francs CFA	
Creusage	-	-	5	7	12
Désherbage	-	3	-	-	03
Peinture	-	-	5	8	13
Carreleur	-	-	-	6	06
Maçonnerie	-	-	-	8	08
Total	0	03	10	29	42

Source : nos enquêtes de terrain, 2019

Au regard de ce tableau, 92,85% des personnes exerçant un emploi au cimetière municipal sont des non-pauvres. Il faudrait aussi souligner qu’il existe une proportion importante (69,04%) qui vit au-dessus du SMIG ivoirien évalué à 60 000 francs CFA (Présidence de la République de Côte d’Ivoire, 2013, p.2). La figure 2 suivant fait la synthèse des revenus des employés au cimetière municipal de la ville de Bouaké.

Figure 2 : Synthèse des revenus des emplois directs dans le cimetière municipal de Bouaké



En observant cette figure 2, il n’existe pas d’extrêmement pauvres parmi les travailleurs du cimetière. C’est-à-dire que tous les travailleurs ont un revenu

supérieur à 335 francs CFA par jour (MEMPD, 2015 ; p18). Par contre, les pauvres existent comme l'indique le graphique. Au niveau des pauvres, ils représentent 07,14% des travailleurs du cimetière. Il s'agit des personnes chargées de désherbage. L'emploi dans ce domaine abonde mais les contrats sont rares. Généralement, les personnes font appel à cette main d'œuvre quand c'est la période des fêtes pour les morts. Après cette fête, l'on oublie à nouveau l'être cher décédé. Après avoir travaillé sur les revenus dans le cimetière, nous aborderons les difficultés de ce cimetière.

2.3. Les difficultés qui gênent l'économie de cimetière

Le cimetière municipal de la ville de Bouaké rencontre plusieurs difficultés qui constituent une entrave au bon déroulement des activités économiques dans ledit espace. Les difficultés sont classées en deux ordres. Celles relatives au bon déroulement de l'économie de cimetière et celle concernant le bon fonctionnement du cimetière.

2.3.1. Les contraintes entravant l'économie du cimetière

La première contrainte pour les travailleurs de l'économie des cimetières reste l'accessibilité géographique au cimetière. La voirie à l'intérieur par endroits est dégradée et ralentit la libre circulation des personnes et des engins. Cette difficulté n'est pas l'apanage du cimetière municipal de Bouaké. Au Canada, ce même problème existe et 47% d'individus le relève (Lehuédé et Loisel, 2003, p.3). Ce mauvais entretien du cimetière ne permet pas de transporter le matériel de travail (ciments, briques, bidons d'eau, pot de peinture, pelles) pour creuser, construire ou embellir la tombe. Cette difficulté conduit par moments à la hausse du prix du transport par les transporteurs. Surtout en ce qui concerne les motos et tricycle en général. L'absence d'éclairage public du cimetière. Cette absence empêche les travailleurs du cimetière de mettre fin à leurs activités afin de regagner leurs domiciles. Alors qu'avec la présence de l'éclairage public, l'on pourrait réduire ou mettre fin aux pilleurs de tombes.

Le manque d'adduction en eau potable ralentit l'activité des travailleurs de cimetière. La plupart des activités, crépissage, maçonnerie et le carrelage nécessite de l'eau pour une bonne finition. Mais l'absence d'adduction en eau potable, contraint les acteurs de l'économie du cimetière municipal à aller en chercher à quelques centaines de mètres de leur position.

Le cimetière municipal de la ville de Bouaké est défiguré par la présence d'herbes qui enlaidissent les différentes tombes. Ces broussailles constituent un nid pour les rongeurs et les petits animaux qui s'abritent dans les tombes cassées. Ces touffes d'herbes pourraient abriter des reptiles comme les serpents qui peuvent devenir des risques pour non seulement les travailleurs du cimetière, mais aussi pour les parents et amis des défunts qui s'y rendent pour quelconques raisons.

L'une des difficultés majeures du cimetière municipal reste la profanation des tombes. Certaines tombes sont profanées puis pillées par des voleurs. Cette situation n'est pas à l'avantage de la commune. Même si cette activité illégale, illicite et prohibée permet à certains acteurs de gagner de l'argent par des travaux de réhabilitation.

3. Discussion

Au niveau de notre recherche, l'idée principale retenue est que le cimetière municipal contribue à réduire la pauvreté des populations en créant des emplois informels dont le revenu est largement au-dessus du SMIG ivoirien. L'INS (2002, p. 4) partage ce résultat en insistant sur le fait que le secteur informel reste un moyen privilégié d'insertion de la main d'œuvre en période de crise. À partir de cette donnée, nous sommes en droit de nous poser la question suivante ; l'économie des cimetières peut-elle être un moyen de réduction de la pauvreté et du chômage dans la ville de Bouaké ? À cette question à laquelle nous avons déjà répondu oui. En analysant ses revenus, c'est analyser aussi les revenus provenant du secteur informel. Si notre étude confirme que l'économie des cimetières crée des emplois et réduit la pauvreté, MOUSTAPHA (2003, p. 5) estime que le secteur informel constitue une stratégie de survie et non de profit.

Dans cette économie de cimetière, l'on peut poser un problème d'éthique. En effet, pour que l'économie des cimetières fonctionne et s'épanouisse, il faudrait qu'il ait des morts. Selon l'un des employés du cimetière, « *il faut que les gens dja (meurent) pour qu'on gagne notre dabali (pain quotidien) ! Ce n'est pas bien mais nous tous on va dja (mourir)! Notre travail n'est pas mauvais puisque sans nous les gens ne peuvent pas enterrer proprement leurs parents* ». Cet avis est partagé par Beron (1987, p. 396) pour qui le secteur informel s'adapte pour répondre à une demande en produits et services non satisfaite par le secteur formel. Un autre de nous interroger « *entre voler et travailler au cimetière c'est lequel qui est bon ?* ». Cette dernière question soulève le côté social et professionnel des emplois induits par la présence du cimetière. L'économie des cimetières reste ainsi un moyen de réduction de la pauvreté et du chômage. Sans de nouveaux morts l'emploi peut continuer d'exister. Il s'agit par exemple des travaux d'entretiens de tombes ou de désherbage sans oublier la dératisation et désinsectisation. Certains parents de défunts abandonnent les tombes en laissant les herbes envahir les tombes. À côté de cette activité, nous la réparation de tombes cassées ou l'entretien des routes. Toutes ces activités génèrent des revenus pour des personnes sans emploi. Donc l'économie de cimetière ne se nourrit pas que nouveaux morts. Cependant, l'emploi de cimetière ne respecte pas les quatre piliers que sont : l'emploi, la protection sociale, les droits des travailleurs et le dialogue social (GHAJ, 2003, p. 1). Cela s'explique par le fait que l'activité reste encore informelle. Si l'emploi existe, il n'existe de protection sociale et

de droits de travailleurs. À partir de cet instant l'emploi dans les cimetières n'est pas un emploi décent. Chaque acteur fait son travail et n'est pas affilié à un syndicat.

Conclusion

L'économie des cimetières née à partir des activités économiques du cimetière permet à ceux qui la pratique de pouvoir se prendre en charge par les revenus qu'elle génère. Grace à ces activités, ces individus se mettent à l'abri de la pauvreté et du chômage. Les revenus sont largement au-dessus du seuil de pauvreté et du SMIG ivoirien. Une réorganisation de l'activité avec à l'appui des formations des acteurs favorisera l'épanouissement de l'économie de cimetière.

Références bibliographiques

Berron Henri, 1987, Les activités du secteur informel en Côte d'Ivoire et à la Réunion in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 40-160 pp. 392-397

GHAÏ Dharam, 2003, Travail décent : concept et indicateurs in *Revue internationale du Travail*, vol. 142 (2003), no 2, Geneves, BIT, 38p.

Institut National de la Statistique (INS), 2005, Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ENSESI 2016) : Rapport descriptif sur la situation de l'emploi, Abidjan, INS, 78 p.

Institut National de la Statistique (INS), 2005, Le secteur information dans l'agglomération d'Abidjan, performances, insertion, perspectives, Enquêtes 1,2,3, premiers résultats de la phase 2, Abidjan, INS, 48p.

Lehuédé Franck et Loisel Jean-Pierre, 2003, Le cimetière remplit-il encore sa fonction ? in *Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie*,

MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015), Abidjan, 91p.

MOUSTAPHA Djima M, 2003, Pauvreté et sources de financement Dans le secteur informel urbain au Bénin in *MIMAP-Bénin*, 43 p.

NAHIN Cyrille, 2018, Taux de chômage en Côte d'Ivoire : Entre 70 et 90% selon la BAD, voir <https://www.eventnewstv.tv/taux-de-chomage-en-cote-divoire-entre-70-et-90-selon-la-bad> consulté le 10 Novembre 2019

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 2013, Décret N° 2013-791 du 20 novembre 2013 portant revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti, en abrégé SMIG, Abidjan, Présidence de la République de Côte d'Ivoire, 2 p.

Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU)-2030, 2014, Diagnostic stratégique, Bouaké, Abidjan, Urbaplan, 202 p.